



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2021
EXPERTISE



Collège La Nadière
427 Bld Francis Vals
11210 PORT-LA-
NOUVELLE

Affaire suivie par :

Téléphone :
04.68.48.03.56

Fax :
04.68.40.31.20

Courriel :
Ce.0110725d@ac-
montpellier.fr



Site du collège

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30/11/2023

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 30/11/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme BOULESTIN Clara. La séance commence à 18h05.

Sont absents et excusés :

M. Martin, Mme Sirvent, M. Poudou, Mme Narciso

Sont absents et non excusés :

Melle Gaussens, M. Leduc

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consultez la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 13.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

Secrétaire de séance : Mme DESTAINVILLE Julia

II – L'ordre du jour

Point n°1 – Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration du 9 novembre 2023 :

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°2 – Présentation de l'ordre du jour du présent conseil :

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2023
- Présentation de l'ordre du jour
- Affaires financières
 - Dons
 - Ventilation des crédits pédagogiques globalisés et du Fonds social

- Prélèvement sur fonds de roulement
- Présentation APPN (Activité Physique de Pleine Nature ski alpin)
- Présentation du budget 2024
- Modification du Règlement Intérieur du Collège
- Contrats et Conventions
- Informations établissement
- Questions diverses

Proposition du nouvel ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2023
- Présentation de l'ordre du jour
- Affaires financières
 - Dons
 - Ventilation des crédits pédagogiques globalisés et du Fonds social
 - Prélèvement sur fonds de roulement
 - Présentation APPN (Activité Physique de Pleine Nature ski alpin)
 - Présentation du budget 2024
- Modification du Règlement Intérieur du Collège
- Informations établissement
- Questions diverses

18h05 : arrivée de M. Fréville et Mme Diaz

Point n°3 – Affaires financières :

- Dons
- Dons du FSE

Le Conseil d'Administration accepte-t-il le don du Foyer Socio-éducatif de 400€ au profit du PSC1 de nos élèves de 4eme ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Le Conseil d'Administration accepte-t-il le don du Foyer Socio-éducatif de 400€ au profit du projet "Salon du livre de Narbonne" ?

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

- **Ventilation des reliquats décrédits pédagogiques globalisés et du Fonds social sur le budget 2024**

Reliquats 2023 CPG : 249,75€

Proposition d'ouverture de crédits budget 2024 :

- 100€ carnets de correspondance
- 100€ droits de reprographie
- 49,75€ manuels scolaires

Reliquats 2023 Fonds Social : 4 000€

Proposition d'ouverture de crédits budget 2024 :

- 2 500€ Fonds social collégien
- 1 500€ Fonds social cantine

Le Conseil d'administration adopte-t-il la répartition des reliquats de CPG et FS sur le budget 2024 proposée ?

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

- **Prélèvement sur fonds de roulement**

Le Conseil d'Administration adopte-t-il la DBM de prélèvement sur fonds de roulement incluse dans le budget 2024 à hauteur de 5 000.00€ réparti comme suit :

- 2 000.00€ pour augmenter la ligne ALO/VIABIL/0ELEC
- 3 000.00€ pour augmenter la ligne ALO/VIABIL/0GAZ

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

- **Présentation du budget 2024**

Budget ALO : seul service déséquilibré du fait de :

-1 797.07€ amortissement 2024

-5 000€ de prélèvement sur fonds de roulement

Service en augmentation de 13 000€ par rapport à 2023

Budget VE : des dotations non formalisées au moment de la tenue du conseil vont venir compléter le budget notamment PEAC et Lutte contre les discriminations

Budget AP : budget Pass Culture sera utilisé en totalité

Augmentation de la ligne pour logiciel EDT/PRONOTE pour passer de 30 utilisateurs à 50.

M. Bosch demande pourquoi 0€ en répartition matériel.

Il est précisé que l'accent sera mis sur les achats demandés via le projet Nefle et donc la dotation correspondante.

M. Delbreil demande ce qu'est la ligne « diplômes et clés USB ».

Il est expliqué que ces clés sont offertes lors de la remise des DNB et CFG qui n'a pas eu lieu cette année à cause de « Vigipirate urgence attentat » mais que les clés avaient été achetées en amont.

On est juste à l'équilibre. Il faudra être vigilant pour les projets qui apparaîtraient et devraient se dérouler entre septembre et décembre 2024.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°4 – Règlement Intérieur du Collège :

Article 6 : questionnement sur les deux minutes entre les sonneries.

Mme La Présidente propose de mettre en place un tableau pour mieux expliquer.

On ne modifie pas l'alinéa 5 sur la dernière phrase.

Départ de Mme Leriche à 19h30.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 5

Point n°5 – Informations établissement :

- ▶ 30.11.2023 : CA budget
- ▶ 01 décembre : arrêt des notes et des compétences du 1^{er} trimestre
- ▶ 01 décembre : sortie 6 Galilée Festival Mirages
- ▶ 04 au 12 décembre : conseils de classe du 1^{er} trimestre (enrichis pour les 3èmes) _ ATTENTION : les conseils de classe du 12.12.2023 sont reportés en raison de la tenue de conseils de discipline
- ▶ 08 décembre : visite du bateau commandant Bouan pour une classe
- ▶ 13 décembre : 1^{ère} session de la formation PIX pour les AESH (formation pilote)
- ▶ 12 et 15 décembre après-midi : festival Mirages pour les 4èmes
- ▶ 15 décembre 12h30 – 13h30 : CVC1
- ▶ Stages : 3^{ème} du 18 au 22 décembre // 4^{ème} ULIS du 04 au 08 décembre // 3^{ème} ULIS du 11 au 22 décembre
- ▶ 14 et 21 décembre : 1^{ères} sessions du PSC1 (élèves de 4^{ème})
- ▶ 18 décembre : conseil pédagogique de réseau
- ▶ 18 décembre : réunion du PIAL inter-degré
- ▶ 21 décembre : CESCE 1 (ATTENTION CHANGEMENT)

Les conseils de classe initialement prévus le 12/12/23 sont reportés le 19/12/23 en raison des conseils de discipline délocalisés.

19h57 : Mme La Présidente propose aux membres du conseil d'administration une prolongation de 30 minutes.

Point n°7 – Questions diverses :

▶ Question des représentants des professeurs :

Quelles démarches peut-on entreprendre en tant que membres du CA et/ou en tant que personnels du collège pour obtenir des postes supplémentaires d'AED, de CPE, de principal-adjoint, de personnels de l'équipe médico-sociale ? Nous avons gagné en effectif d'élèves et en nombre de divisions avec les dispositifs ULIS et avec des classes enrichies par des options sans que les moyens humains augmentent et cela depuis plus de 10 ans. Pourtant nous constatons que les problématiques s'accroissent.

Une motion est déposée :

Vœu : Besoin de postes supplémentaires de personnels d'AED, de CPE, de principal-adjoint, de personnels de l'équipe médico-sociale

Vœu déposé par les représentants élus au CA :

Mesdames les représentantes des parents d'élèves

Mesdames et messieurs les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Madame et monsieur les représentants des personnels ATSS

Madame la représentante de la commune

Conseil d'administration du Collège La Nadière du 30 Novembre 2023

Le collège La Nadière est un établissement attractif pour les élèves dont le nombre est dans une dynamique de progression. En quelques années, plusieurs classes se sont créées (4 classes en 6^e, en 5^e et en 4^e, 2 dispositifs ULIS). Des enseignements de qualité se mettent en place qui permettent le rayonnement de notre collège (Théâtre, Rugby, Tennis, Langues et Cultures de l'Antiquité). Or le nombre d'AED est resté le même depuis 2010 : 3 postes à temps plein. A cette époque un personnel en emploi aidé, remplissait le rôle d'un AED et s'occupait des mêmes missions sans avoir le statut officiel de surveillant. C'était donc 4 personnels temps plein qui étaient présents à la vie scolaire de l'établissement. Depuis cette époque, l'établissement s'est enrichi et complexifié. Plusieurs services civiques viennent chaque année, pour une partie de l'année scolaire, renforcer l'équipe de vie scolaire. Mais leur statut ne leur permet pas d'assumer toutes les responsabilités d'AED. De plus, il est à noter que des réseaux sociaux plus spécifiquement destinés à un public de jeunes et donc de collégiens n'existaient tout simplement pas encore (Snapchat, Instagram, Tiktok)

Au vu de l'évolution des usages du numérique par nos élèves, de l'augmentation des effectifs tant dans l'établissement que dans le service de demi-pension, le travail des AED se voit de plus en plus réduit à des missions nécessaires mais qui ne sont ni les plus gratifiantes sur le plan de l'épanouissement professionnel, ni les plus propices à créer du lien avec les élèves qui présentent des difficultés à trouver leur place de collégien (Gestion des absences, surveillance des temps hors classe, de la salle d'études, des heures de retenue). Les personnels de vie scolaire déplorent le rétrécissement de leurs missions de référent des classes, d'animation d'ateliers culturels et sportifs sur la pause méridienne, ainsi que le fait qu'ils n'aient pas le loisir de privilégier une relation de confiance avec les élèves qu'ils encadrent. De plus, des événements récents, violents, qui se sont produits dans l'établissement indiquent clairement qu'il y a un besoin urgent de répondre à notre demande de création de postes supplémentaires, que nous avons déjà signalé lors du conseil d'administration de février 2023. Notre CPE et notre Cheffe d'établissement ont aussi besoin d'être soutenus dans leur missions, qui sont de plus en plus difficiles à remplir dans notre collège. Enfin, l'équipe médico-sociale mériterait de voir le temps dédié à notre collège augmenté. Nous demandons donc qu'une solution soit apportée rapidement pour que des personnels supplémentaires soient affectés au Collège La Nadière.

III – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Présidente lève la séance et invite les membres du conseil d'administration à se rafraîchir autour d'un apéritif.

La séance du conseil d'administration est levée à 20h20.

La Présidente

Mme BOULESTIN Clara

La secrétaire de séance

Mme DESTAINVILLE Julia